

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DES ÉCOLES**

16 Avenue Pierre Loti
17000 LA ROCHELLE

**Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves des écoles
Maternelles et élémentaires**

Affaire suivie par : Laetitia PINHEIRO

Mail : laetitia.pinheiro@ville-larochelle.fr / Tél. : 05.46.51.79.29

Cher.e.s Parents,

Un mouvement de grève national est prévu le **mardi 26 janvier 2021**.

Aussi nous vous informons que des perturbations sont à prévoir pour :

- **Le temps scolaire** : si le pourcentage d'enseignants grévistes est égal ou supérieur à 25 % dans l'école de votre (vos) enfant(s), **la Ville organisera un service minimum d'accueil**, comme le prévoit la loi. J'attire cependant votre attention sur le fait que, considérant le nombre de classes potentiellement concernées, **la Ville ne sera pas en mesure de garantir le non-brassage entre élèves de classes différentes**. Dans ces conditions, nous vous invitons fortement à garder votre (vos) enfant(s) à votre domicile.
- **La restauration scolaire** : Nous ne serons pas en mesure de faire fonctionner le service de restauration habituel. **L'accueil des enfants est maintenu, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur**, sans pouvoir garantir le taux d'encadrement habituel. Par conséquent, s'il ne vous est pas possible de venir chercher votre (vos) enfant(s), il vous est demandé de lui (leur) fournir, sous votre responsabilité, **un panier repas** constitué de produits pouvant se conserver à température ambiante, ou bien mis dans des contenants isothermes munis de pains de glace.
- **L'accueil périscolaire municipal du matin et du soir** : Des perturbations pourront avoir lieu. Dans cette hypothèse, nous vous invitons dès à présent à vous organiser pour garder votre (vos) enfant(s) sur ces temps.

Conscientes du réel désagrément occasionné par ces perturbations et en vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de croire, Cher.e.s Parents, à l'assurance de notre sincère considération.

**Pour le Maire,
L'adjointe Déléguée à L'Éducation**



Marielle JAY

**Pour le Maire,
La Conseillère municipale Déléguée à la
Restauration Scolaire**



Mathilde ROUSSEL